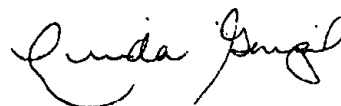


**Mot de la Ministre de la Justice et
procureure générale du Québec**

Gardienne des grands principes énoncés à la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, la *Convention Européenne des Droits de l'Homme* élève au rang de valeurs fondamentales la sauvegarde et la reconnaissance des droits de l'Homme auxquelles ont adhéré les pays membres du Conseil de l'Europe.

Il me fait plaisir de participer à la commémoration du 50^{ème} anniversaire de la *Convention* en m'associant à la publication de ce numéro spécial de la *Revue Québécoise de Droit International*.



Linda Goupil